

7 décembre 2008

Courrier Laval, Nathalie Villeneuve

Questions sans réponse en environnement

Le 19 novembre, le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval lançait une invitation à la vingtaine de candidats locaux des cinq principales formations politiques. Les réponses sont venues au compte-gouttes.

Seuls Maude Delangis, candidate du Parti vert dans Mille-Îles et Marc Demers, candidat péquiste dans Laval-des-Rapides, ont répondu aux questions du CRE.

Québec solidaire a prétexté avoir reçu le questionnaire trop tard. Idem pour l'ADQ. Quant au Parti libéral, il a fourni des réponses sur le tard. Exception faite de l'archipel Saint-François, le parti de Jean Charest ne mentionne aucun enjeu propre à Laval, dans ses réponses, déplore le directeur du CRE de Laval, Guy Garand.

«Le Parti libéral n'a rien compris aux enjeux environnementaux à Laval. Encore récemment, ils parlaient de terrains de soccer et de football synthétiques, lesquels sont des îlots de chaleur ou en voie de le devenir.»

Les questions posées portaient sur l'énergie et le réchauffement climatique, la gestion de l'eau, la biodiversité, la forêt méridionale et le financement pour l'environnement.

À Laval, le Parti vert s'engage à développer le transport en commun et le train de banlieue dans l'est et à préserver 15 % du territoire en aires protégées. Moins de 1 % du territoire est actuellement légalement protégé à Laval. Le Parti vert mentionne les îles de l'est, ainsi que les bois d'Auteuil et de l'Équerre, dans sa liste de priorités.

Le Parti québécois plaide pour le développement du réseau de pistes cyclables est-ouest sur l'île, et veut développer le transport collectif dans la région métropolitaine.

Le Parti libéral souligne son désir de définir, en collaboration avec la population et les groupes environnementaux locaux, le type de projet à réaliser dans l'archipel Saint-François (îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre).

<http://www.courrierlaval.com/article-280879-Questions-sans-reponse-en-environnement.html>